

# Bulletin de Santé du Végétal

Edition Auvergne-Rhône-Alpes  
territoire rhônalpin

N°10

Date de publication

10/04/2025

Date d'observation  
8 avril 2025



Credit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

#### • Colza

Toutes les parcelles du réseau ont désormais amorcé leur floraison avec un stade F2 (BBCH 62 – Nombreuses fleurs ouvertes) en cours sur la majorité des sites. Un retour de la pluie est annoncé cette fin de semaine et sera à prendre en compte dans le raisonnement du risque sanitaire.

- ❖ Charançon des siliques : Début des observations en végétation ; le stade de sensibilité n'est pas encore atteint pour les parcelles avec présence du ravageur.
- ❖ Puceron cendré : 1 signalement dans le réseau, risque faible. À surveiller.
- ❖ Sclerotinia : Premiers retours des kits pétales. Risque modéré à élevé pour les parcelles ayant atteint le stade G1.
- ❖ Oïdium : Quelques signalements dans le réseau. Risque faible.

(voir note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#)

#### Maladie :

##### • Blé :

- ❖ Septoriose : risque modéré sur variétés sensibles, en lien avec le retour des pluies. Présence inhabituelle dans la Drôme. Le risque reste faible sur variétés tolérantes.
- ❖ Oïdium : risque modéré, surveiller les variétés sensibles.
- ❖ Rouille jaune non signalée : risque faible
- ❖ Rouille brune : premières pustules signalées dans la Drôme. Températures trop basses pour un développement explosif mais à surveiller. Risque modéré.

##### • Orge :

- ❖ Rhynchosporiose : risque faible à ce jour mais à réévaluer après les pluies.
- ❖ Helminthosporiose : signalements en diminution depuis la semaine dernière mais à surveiller vue la proportion de surfaces avec variétés sensibles. Risque faible.
- ❖ Oïdium : risque faible

##### • Blé dur :

- ❖ signalements inhabituels de septoriose. Risque faible, la rouille brune n'est pas encore signalée (souches différentes du blé tendre)

- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,.).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **Note abeilles :**

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+-20%) ou solitaires (+-80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateur diminuent.

*Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.*



- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateur et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)



### Résistance aux fongicides sur céréales à paille

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 |](#)

[Ecophytopic](#)

[R4P – Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides](#)



## Note Nationale - Focus

Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

# Abeilles - Pollinisateurs Des auxiliaires à préserver

## Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

## La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

### Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation [[clic -Note biodiversité - abeilles sauvages](#)].

Pour aller plus loin sur la toxicité des substances actives : [la base de données Toxibees](#) [[clic](#)]

### Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

### Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles [[clic -site ecophytopic](#)].

### Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation ([Règlement 1107/2009, Règlements 546 et 547/2011](#), Règlements 283 et 284/2013, [document guide EFSA](#))
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)



# Les dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits, c'est ...

## 1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché

Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'excédent [\[dic - Ephy, Guide Phytos, Phytodata\]](#)

## 2. Pour les cultures attractives\* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjoints (sauf produits d'éclaircissement)
  - Bien lire les mentions d'étiquetage
  - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison\*\*
  - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- l'heure de début et de fin du traitement
- le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'excédents.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

\* [Liste des plantes non attractives \(selon l'arrêté\) - clic](#)

\*\* des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions - site du ministère en charge de l'agriculture](#)

## 3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'excédents, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

## 4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 km/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 km/h) - [Arrêté du 13 janvier 2009](#),
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ([Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime](#))

Cette page recense les principaux textes et dispositions réglementaires en vigueur pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs: pour plus de détail, vous êtes invités à prendre connaissance du contenu de ces textes et vous rapprocher des instituts, organisations professionnelles et conseillers agricoles avant toute décision de traitement



# Favoriser les polliniseurs, des alliés pour assurer les meilleurs rendements et la qualité des productions végétales, c'est aussi...

... de nombreuses pratiques agricoles complémentaires et volontaires favorables pour améliorer l'accueil et le maintien des insectes polliniseurs et autres auxiliaires

## Favoriser l'accueil de la biodiversité fonctionnelle

- La stratégie de lutte intégrée contre les organismes nuisibles doit d'abord être raisonnée en s'appuyant sur les moyens de régulation naturels (auxiliaires...), la diversification des productions végétales dans le paysage et la rotation des cultures.
- De nombreux aménagements existent pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les milieux agricoles en agissant sur les habitats et les ressources alimentaires des insectes polliniseurs (infrastructures agro-écologiques: bandes mellifères dans la parcelle, en bordure, le long des cours d'eau, haies mellifères, CIPAN mellifères...).

## Choisir le risque le plus faible - éviter les mélanges de produits – réduire les doses

- Si la protection chimique s'avère nécessaire, privilégier les produits présentant les risques les plus faibles pour la santé et l'environnement parmi ceux disponibles (*base de données Toxibees*). Si possible, réduire les doses et éviter la co-exposition des abeilles et l'apparition d'effets cocktails en limitant les mélanges.

## Ne pas traiter sur toutes les zones où des insectes polliniseurs sont présents

- Les insectes polliniseurs collectent des ressources sur de nombreuses plantes dans les parcelles cultivées, sur les adventices et sur la flore spontanée des bords de champs. Parmi les végétaux les moins connus : les messicoles (bleuet, coquelicot, mercuriale, résédat...), le maïs, les pois, la lentille, la vigne. Ils peuvent aussi collecter les miellats et les exsudats d'origine végétale présents sur les cultures. Ainsi, avant toute décision de traitement, penser systématiquement à observer les zones où les produits seront appliqués. C'est important aussi pour celles dont la floraison n'est pas attractive comme les céréales à paille.

## Ne pas traiter en période d'activité des abeilles

- Avant tout traitement, observer les cultures, leurs bordures et l'environnement, en prenant quelques minutes pour chercher si les polliniseurs sont présents et privilégier la plage horaire des 3 heures après le coucher du soleil pour appliquer le(s) produit(s). Les polliniseurs sont potentiellement actifs dans les parcelles dès 6°C pour certains bourdons et 8°C pour l'abeille domestique.

## Éviter des effets non intentionnels

- Sur cultures pérennes, en complément des obligations réglementaires prévues pour les insecticides et acaricides, pour les autres substances actives les plus à risque selon l'outil toxibees, avant tout traitement et pour éviter des effets non intentionnels sur les polliniseurs, la végétation d'inter-rangs en fleur peut être rendue non attractive, par exemple en la broyant ou en la fauchant. Il est aussi possible de privilégier les produits qui bénéficient d'un usage en période de floraison.
- Ne jamais laisser d'eau polluée par des produits phytosanitaires autour des parcelles ou des bâtiments. Les abeilles domestiques notamment, collectent et s'abreuvent d'environ 25 litres d'eau par an et par colonie pour assurer leur développement.

*Accueillir les insectes polliniseurs, maintenir leur abondance et leur diversité, c'est se donner toutes les chances de s'assurer une pollinisation optimale des fleurs et une production de fruits et semences de bonne qualité nutritionnelle: gage de plus-value commerciale et agroécologique.*

**Pour plus d'exemples et d'informations :**

- [Ecophytopic](#)
- [Agri connaissances](#)
- [Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter](#)
- ...

*Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL<sup>1</sup>, Chambres d'agriculture France, ITSAP-Institut de l'abeille<sup>2</sup>, ADA France<sup>3</sup>.*

*1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Direction générale de l'alimentation. 2- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation. 3- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.*

Contact : [cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr](mailto:cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr)

*Credits photos et mise en page : V. Dupuy (Muséum National d'Histoire Naturelle)*



## Réseau 2024-2025

36 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine avec la répartition ci-contre.

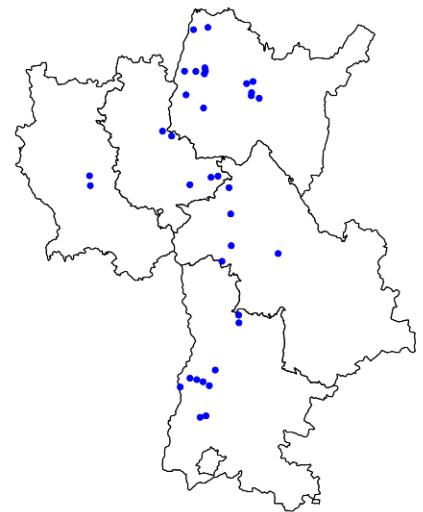
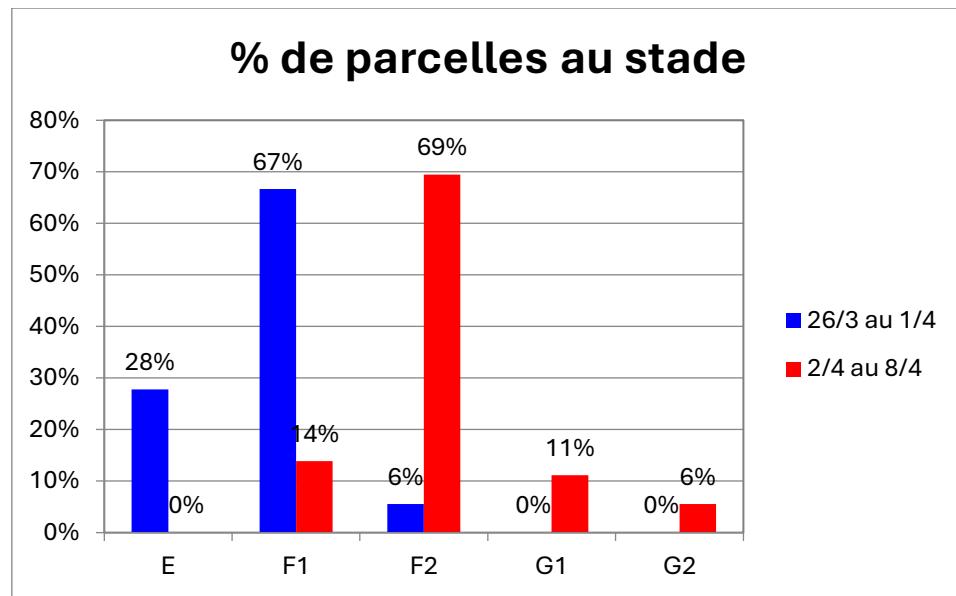


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Rhône-Alpes du 03/04 au 08/04/2025

## Stade des colzas

Les stades de développement poursuivent leur progression dans la région, avec la majorité des parcelles au stade F2 (BBCH 62), où l'allongement de la hampe florale et l'ouverture des premières fleurs sont observés. Les parcelles les plus avancées du réseau ont franchi le stade G2 (BBCH 71), caractérisé par la présence des 10 premières siliques, dont la taille varie entre 2 et 4 cm.

Figure 2 : Répartition (en %) du stade des parcelles du réseau Rhône-Alpes (08/04/2025)



## Ravageurs

### Méligèthes

**Biologie du ravageur :** Le méligète est un petit coléoptère de 1.5 à 2.5 mm qui se nourrit de pollen en perforant les boutons floraux avant leur ouverture, et pouvant provoquer l'avortement des pièces florales. La nuisibilité devient généralement nulle dès l'ouverture des fleurs car le pollen devient alors librement accessible aux insectes.



Photo : A. Denoyelle (Terres Inovia)

**Période de risque :** Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

### Seuil indicatif de risque :



Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 méligrèthes/plante Sud : 4 à 6 méligrèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligrèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 méligrèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

\* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

### - Observation :

Sur 32 parcelles observées, 29 signalent la présence de méligrèthes sur plantes.

#### ➤ % plantes porteuses de méligrèthes

69.4 % des plantes sont porteuses de méligrèthes (min = 16 ; max = 100)

Rappel semaine précédente : 31 parcelles – 63.7% de plantes concernées

#### ➤ Nombre de méligrèthes par plante

Le nombre moyen de méligrèthes par plante est de 2.7 méligrèthes/plante (min = 0.8 ; max = 6)

Rappel semaine précédente : 31 parcelles – 2.7 individus/plante

### -Analyse du risque :

67% des parcelles du réseau ont atteint le **stade F1** marquant la **fin du risque**.

Pour les parcelles n'ayant pas encore atteint ce stade, on distinguera :

- Les colzas sains et vigoureux pour lesquels le seuil de risque n'est pas atteint sur le réseau : **risque faible**



Les colzas handicapés, peu vigoureux : **risque modéré** à l'échelle du réseau. Le nombre de méligrèthes par plantes est à évaluer à l'échelle de la parcelle afin de surveiller l'évolution du risque.



**- Leviers Agronomiques :** La fin du risque méligrèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligrèthes sur ces plantes plus précoce et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.



Attention : les méligrèthes sont résistants à la plupart des pyréthrinoïdes actuels

Note commune : [Contrôle des méligrèthes du colza](#)

## Puceron cendré

**Biologie de l'insecte :** Les aptères sont de couleur jaunâtre à la mue. Une sécrétion cireuse leur confère leur aspect gris cendré. Les individus sont regroupés en colonie serrées. Ils entraînent une déformation des feuilles, des rougissements et/ou des décolorations de plante.

**-Période de risque :** De la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**-Seuil indicatif de risque :** 2 colonies par m<sup>2</sup>. Une colonie peut désigner un manchon (cf photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.

**-Observation :** 1 signalement dans le réseau cette semaine (0.1 colonie/m<sup>2</sup>)

### -Analyse du risque :

Un seul signalement est remonté dans le réseau cette semaine. Le risque est donc considéré comme **faible**.



Colonne de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)



## Charançon des siliques

**Biologie de l'insecte :** L'adulte mesure 2.5 à 3 mm, de couleur gris ardoise et possède le bout des pattes noires. Il perfore les siliques pour y déposer ses œufs. Les larves se développent mais sont peu nuisibles. En revanche, la piqûre qui est faite permet ensuite aux cécidomyies de venir déposer leurs œufs. Les larves de cécidomyies sont quant à elles nuisibles, pouvant détruire les siliques.



Charançon des siliques (crédit : Terres Inovia)

**-Période de risque :** du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**-Seuil indicatif de risque :** 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

**Observation :** Parmi les 17 parcelles observées, 6 signalent la présence du ravageur à hauteur moyenne de 2 individus /cuvette (min : 1, max : 3).

Aucun signalement sur plante n'a été remonté en cœur de parcelle, en revanche, 4 parcelles signalent la présence du ravageur sur les plantes de bordure (0.6 individu /plante).

**-Analyse du risque :**

Le ravageur est présent dans 40% des parcelles du réseau mais seules 2 parcelles ont atteint le stade de sensibilité (dept 69 et 01). Ces 2 parcelles n'ont pas remonté de présence de charançon des siliques sur plantes.

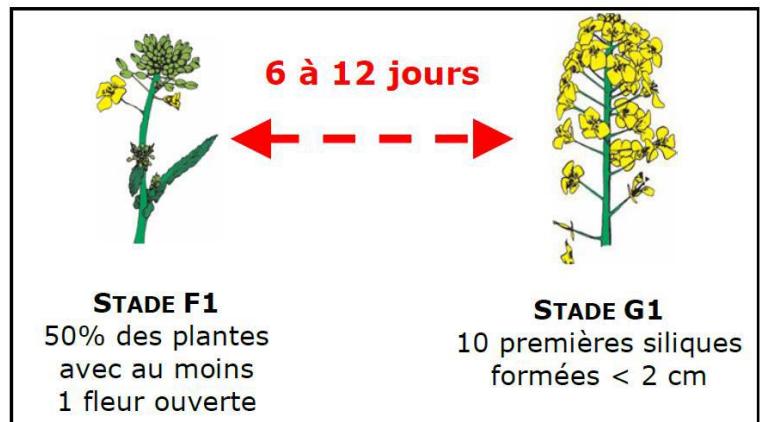


**Le risque est donc considéré comme faible** à ce jour sur le réseau.

*Les conditions météo étant favorables au vol du charançon jusqu'à vendredi (+ de 15°C, temps sec et sans vent), il conviendra de surveiller les parcelles qui arrivent au stade G2 dans les prochains jours.*

Sclérotinia

- **Période de risque** : le stade G1 représente le début de la phase de risque. Il correspond à la chute des premiers pétales sur les feuilles. A partir de là, le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige de colza. Attention, la date de ce stade peut varier d'une parcelle à l'autre.



- **Seuil de nuisibilité** : il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour le sclerotinia, car la gestion de la maladie se fait de façon préventive au stade G1. Il est donc nécessaire d'évaluer le risque à la parcelle, à partir de plusieurs critères :
  - o Les résultats des kits pétales, réalisés dès le stade F1 (taux de contamination >30%) ;
  - o Le nombre de cultures sensibles présentes dans la rotation (colza, tournesol, soja, protéagineux...).
  - o Les attaques des années antérieures sur la parcelle
  - o Les conditions climatiques au cours de la floraison, favorables ou non à la germination des sclérotores.Les conditions humides, avec 90% d'humidité relative dans le couvert (pluie ou rosée matinale) pendant 3 jours, et une température supérieure à 10°C, favoriseront l'expression de la maladie.
- **Observations** :  
17% des parcelles ont atteint le stade G1 (chute des pétales) marquant le début de sensibilité au sclerotinia.

Les premiers kits pétales remontent des taux de contamination supérieurs au seuil de significativité (30% de fleurs contaminées) dans 5 parcelles sur 17.

Tableau 1 : Résultats des kits pétales du réseau Rhône-Alpes au 08/04/2025

Département	Commune	% de fleurs contaminées
01	VONNAS	0%
	VONNAS	0%
	MONTAGNAT	15%
	NEUVILLE-SUR-AIN	18%
	REVONNAS	30%
	SAINT-MARTIN-DU-MONT	10%
	SAINT-MARTIN-DU-MONT	15%
	VONNAS	0%
	BIZIAT	0%
38	VALEINS	13%
	ARTAS	67%
69	COLOMBIER-SAUGNIEU	48%
	ANSE	63%
	QUINCIEUX	28%
	FEYZIN	68%
26	SAULCE-SUR-RHÔNE	7%
	LORIOL-SUR-DRÔME	4%

- **Analyse du risque :**

Le retour des pluies annoncées cette fin de semaines et les températures plutôt douces (>10°C) sont favorables à la transmission de la maladie vers les autres organes.

- Pour les parcelles ayant atteint le stade G1, le **risque est considéré comme modéré à élevé**. Il sera d'autant plus élevé que la parcelle présente un historique de contamination et des cultures sensibles dans la rotation.



- Pour les parcelles n'ayant pas encore atteint la chute des pétales, le **risque est faible**, mais l'évolution vers le stade G1 doit être surveillé avec attention.



Des leviers agronomiques ainsi que des solutions de biocontrôle existent. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques du pathogène.

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrol>



Le sclerotinia est concerné par la résistance à certaines molécules.

Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances, veuillez consulter la [Note commune Anses – INRAE – Terres Inovia / 2024](#)

### Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides

## Oïdium

**Période de risque :** du stade G1 (chute des premiers pétalés) jusqu'à la mi-mai.

**Seuil indicatif de risque :** La nuisibilité est réelle dès lors que les symptômes atteignent les siliques et plus globalement la partie haute des plantes. La nuisibilité sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.



Symptômes d'oïdium sur feuilles, tige et siliques (crédit : Terres Inovia)

**Observations :** 3 parcelles sur 29 signalent la présence d'oïdium dans le réseau, avec en moyenne 10.8% des plantes touchées (min = 0.5 ; max = 30)

**Analyse de risque :** Encore peu de parcelles ont atteint le stade de sensibilité. Le risque est considéré comme faible à ce jour.



## **ANNEXE 1 : Note nationale**

*Note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#)*

## **ANNEXE 2 : Rappel des stades**

**Stade C1** : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

**Stade C2** : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1** : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

**Stade D2 (BBCH 53)** : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

**Stade E (BBCH 57)** : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

**Stade F1 (BBCH 61)** : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte.

**Stade F2 (BBCH 62)** : allongement de la hampe florale, nombreuses fleurs ouvertes

**Stade G1 (BBCH 65)** : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm. La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade

**Stade E**

Boutons séparés, les pédoncules s'allongent



**Stade F1**

Premières fleurs ouvertes sur 50 % des plantes



**Stade G1**

Chute des 1<sup>ers</sup> pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur < à 2 cm. La floraison des inflorescences 2<sup>ndaires</sup> commence à ce stade

**Stade G2 : les 10 premières**

siliques de la hampe principale ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

**Stade G3 G3 :** Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.

**Stade G4**

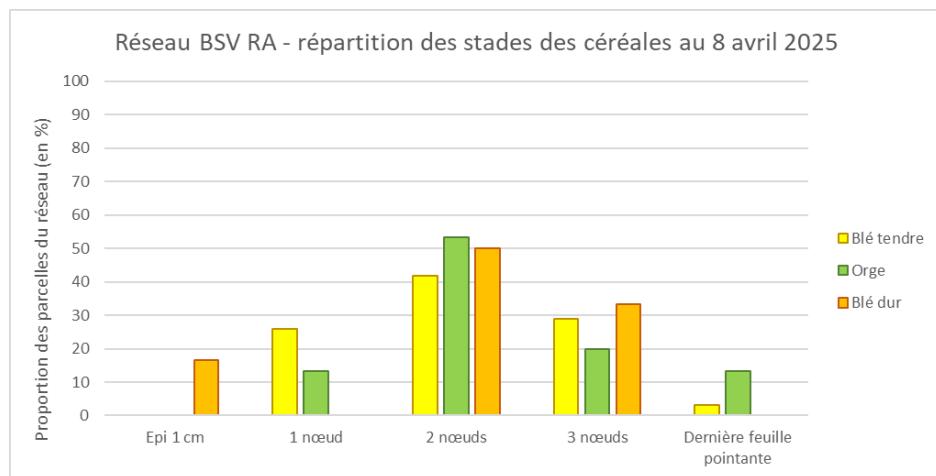
G4 - les 10 premières siliques de la hampe principale sont bosselées



## ❖ Céréales à paille

Cette semaine 32 parcelles de blé tendre (12 dans la Drôme, 11 dans l'Ain, 4 dans l'Isère, 1 dans la Loire et 4 dans le Rhône), 15 parcelles d'orge (5 dans l'Ain, 5 dans l'Isère, 3 dans le Rhône et 2 dans la Drôme) et 6 parcelles de blé dur (Drôme) ont été observées.

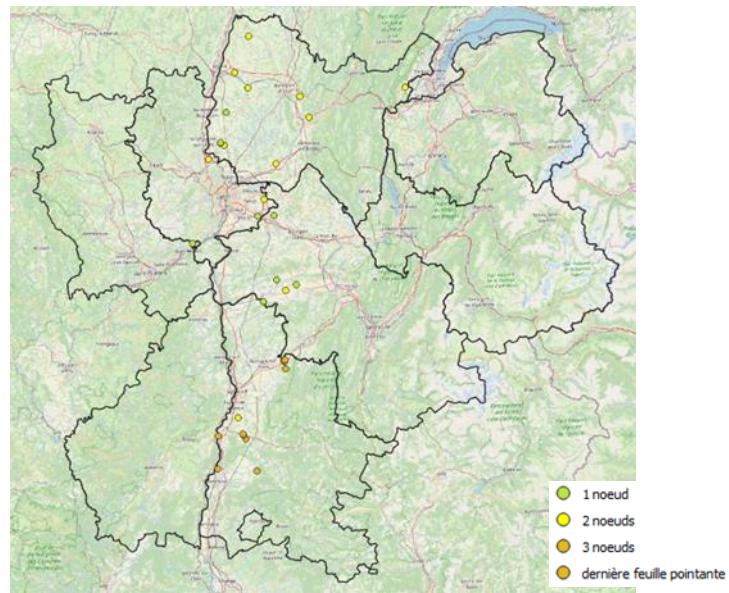
La répartition des stades est la suivante :



Attention, dans notre réseau les blés tendres peuvent sembler aussi voire plus en avance que les orges, mais il s'agit surtout d'un effet de la répartition géographique des parcelles observées.

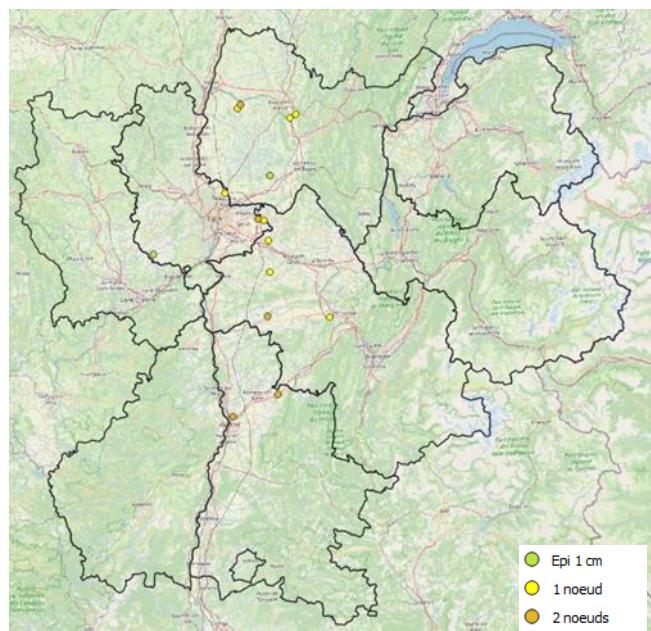
La remontée des températures la semaine dernière a permis une avancée des stades des blés tendres, qui s'échelonnent de 1 nœud à dernière feuille pointante. La majorité des parcelles est à 1-2 nœuds, les parcelles atteignant 3 nœuds ou dernière feuille pointante sont toutes situées dans la Drôme.

### Répartition et stades des parcelles de blé tendre observées



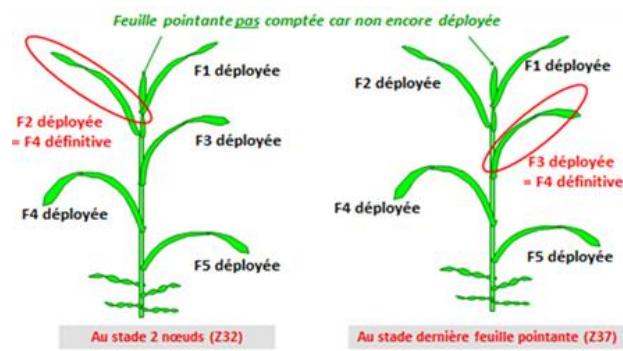
La majorité des **orges** du réseau sont au stade 2 nœuds, et 5 parcelles atteignent 3 nœuds/dernière feuille pointante (variétés précoces LG Zebra et LG Zorica, secteurs chauds et/ou semis précoces).

### Répartition et stades des parcelles d'orge observées



Les **blés durs**, tous situés dans la Drôme, s'échelonnent entre 1 nœud et 2 nœuds. 1 parcelle semée tardivement (début décembre) est encore en fin de tallage.

Aide à la reconnaissance des étages foliaires :



## ➤ Blé tendre

Pour établir la stratégie de lutte contre les maladies des céréales pour cette campagne nous vous recommandons de prendre en compte les recommandations de la note commune INRAE/Anses/Arvalis sur les résistances aux fongicides sur céréales à paille : Pour établir la stratégie de lutte contre les maladies des céréales pour cette campagne nous vous recommandons de prendre en compte les recommandations de la note commune INRAE/Anses/Arvalis sur les résistances aux fongicides sur céréales à paille :

[note-commune 2025 vfinale 28-01 \(1\).pdf](#)

### **PIETIN VERSE**

**Stade de prise en compte du risque** : : le risque piétin verse est à évaluer du stade épi 1cm à 1 nœud

- ⇒ La grande majorité des parcelles de la région a dépassé le stade d'évaluation du risque
- ⇒ Une identification tardive de la maladie est tout de même intéressante pour raisonner sa stratégie pour les années suivantes (choix d'une variété résistante), la maladie se conservant dans le sol

### **Biologie et reconnaissance de la maladie**

- ⇒ Voir la grille de risque agronomique et le descriptif des symptômes dans les BSV n°6 à 8

### **ROUILLE JAUNE**

#### **Biologie et reconnaissance de la maladie**

La rouille jaune est une maladie avec un développement extrêmement rapide, qui peut provoquer une très forte nuisibilité.

Elle apparaît en foyers, il est donc important d'observer avec du recul l'ensemble de la parcelle pour repérer préocurement ces foyers. Les symptômes sur feuilles sont assez faciles à reconnaître : des pustules jaune-orangé alignées le long des nervures. L'alignement des pustules est caractéristique de la maladie.



Apparition par foyer dans la parcelle



Pustules alignées caractéristiques.



Les printemps frais et humides favorisent l'expression de la maladie. Les hivers doux sont favorables à un développement rapide et précoce de la maladie. Au contraire le gel hivernal ne la détruit pas mais ralentit le développement de l'inoculum.

Il existe d'importantes différences de tolérance variétale à la rouille jaune. La plupart des variétés cultivées dans la région sont peu sensibles à résistantes, mais quelques variétés sensibles restent cultivées. Celles-ci peuvent être identifiées dans l'échelle ci-dessous :

Echelle de résistance à la rouille jaune									
<b>Références Résistants</b>						<i>Nouveautés et variétés récentes</i>			
		IZALCO CS	GRAVELINE	INTENSITY					
	SHREK	SHAUN	KWS ASTRUM	OLAF	REALITY	(SY REVOLUTION)			
			KING KONG	KWS ERRUPTIUM	RGT PROPULSO				
			KARABOL	LG AIKIDO	THERMIDOR				
<b>Assez résistants</b>	RGT PACTEO	KWS ULTIM	KWS EXTASE	LG AERO	RGT INDEXO	RGT WINDO	SY TRANSITION		
KWS SPHERE	JUNIOR	CHEVIGNON	BALZAC	ACADEMY	KEANU	LG ABRAZO	SU HORIZON	SU HYLORD	
SY ADMIRATION	SU HYCARDI	SU ADDICTION	LG ABILENE	HEMINGWAY	KWS ETOILE				
	KWS PARFUM	ARCACHON	AMPLEUR	JERIKO	PONDOR				
<b>Moyennement sensibles</b>	RGT CESARIO	KWS PERCEPTIUM	GARFIELD	GODZILLA					
RGT LETSGO	LG AUDACE	LG ABSALON	CELEBRITY	FABULOR	KAROQUE	RGT FARMEO	SU PULSION		
			LG ARLETY	RGT LUXEO					
				SU SAUVIGNON					
<b>Assez sensibles</b>				KWS REGATE	RGT NOBELLO	SU HYBISCUS			
				RGT LOOKEO	SPIROU				
<b>Très sensibles</b>			SU HYREAL	LID MACUMBA	SU CANOLON				
			PRESTANCE						
	RGT SACRAMENTO	RGT MONTECARLO	CAMPESINO						

(\*) à confirmer

Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).

*En gras quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)*

**Stade de prise en compte du risque** : à partir du stade épi 1 cm

**Seuil indicatif de risque** : risque élevé dès l'apparition des premières pustules

### **Observations**

La rouille jaune a été recherchée sur 19 parcelles, mais n'a pas été observée dans le réseau cette semaine. Pas non plus de signalement hors réseau.

## Analyse de risque

Le risque est faible pour l'instant mais cette maladie est à surveiller sur les variétés sensibles. L'hiver 2024-25, avec un nombre de jours de gel proche de la moyenne sur 20 ans peut contribuer à limiter ou à retarder l'expression de la rouille jaune dans la région.



## OÏDIUM

### Biologie et reconnaissance de la maladie

L'oïdium provoque un feutrage blanc cotonneux, qui progresse du bas des tiges et des feuilles inférieures vers les feuilles supérieures. Sa nuisibilité est très limitée sur blé, et concerne surtout les situations où l'épi est touché, en général sur des variétés sensibles.



Les parcelles conservant l'humidité, en fond de vallée, sols profonds, parcelles abritées du vent sont particulièrement favorables. L'oïdium est favorisé par l'alternance de périodes avec et sans pluie, les printemps secs lui sont favorables. Les couverts denses, en lien avec une densité de semis élevée et/ou une fertilisation azotée de sortie d'hiver importante sont également des contextes favorables au maintien de conditions humides et au développement de l'oïdium.

Les fortes pluies peuvent laver le mycélium et freinent la maladie.

Des différences importantes de **sensibilité variétale** sont observées, les variétés les plus sensibles sont à surveiller :

- ❖ Variétés assez sensibles (note de 4) : Izalco CS, KWS Sphere, KWS Ultim, LG Asterion, Unik
- ❖ Variétés assez sensibles à peu sensibles (note de 5) : Apache, Karoque, LG Abrazo, Prestance, RGT Pacteo
- ❖ Variétés peu sensibles (note de 6) : Intensity, LG Abilene, LG Acadie, RGT Propulso
- ❖ Variétés assez résistantes (note de 7) : RGT Letsgo
- ❖ Variétés résistantes (note de 8) : Balzac, KWS Parfum, LG Absalon, LG Aikido

Toutes les notes de sensibilité variétale sont à retrouver ici : [Les Fiches Variétés - ARVALIS-infos.fr](http://Les Fiches Variétés - ARVALIS-infos.fr)

**Stade de prise en compte du risque** : à partir du stade épi 1 cm pour les attaques massives, sinon à partir de 1-2 nœud

### **Seuil indicatif de risque**

- ❖ **Variétés sensibles** (note  $\leq 5$ ) : plus de 20% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes
- ❖ **Autres variétés** (note  $> 5$ ) : plus de 50% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes

### **Observations**

Des observations ont été réalisées sur 24 parcelles, l'oïdium est identifié sur :

- ❖ 6 parcelles sur F3 avec 10 à 50% de feuilles touchées, dont 2 parcelles avec des variétés sensibles (Izalco CS et KWS Sphere) et 2 parcelles avec 100% des F3 touchées et les étages supérieurs également touchés (dont 1 variété sensible Izalco CS)
- ❖ 2 parcelles sur F2 avec 50 à 100% de feuilles touchées dont une variété sensible (Izalco CS)
- ❖ 1 parcelle avec 10% des F1 touchées (Izalco CS)

Ces parcelles sont majoritairement situées dans la Drôme.

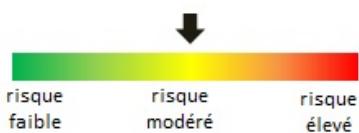
### **Analyse de risque**

3 parcelles situées dans la Drôme et l'Isère, entre 1 et 3 nœuds dont 2 avec une variété sensible (Izalco CS) atteignent le seuil de risque cette semaine.

Les conditions sèches en journée avec de l'hygrométrie nocturne lui sont favorables. Au contraire de fortes pluies peuvent lessiver la maladie et limiter son développement et l'eau libre inhibe sa germination. Selon leur intensité, les pluies annoncées ce week-end et début de semaine prochaine pourraient être défavorables à l'oïdium.

Le risque est modéré cette semaine : cette maladie est à surveiller sur variétés sensibles.

La faible nuisibilité de la maladie incite à surveiller et attendre le stade dernière feuille pointante/ dernière feuille étalée pour réévaluer le risque si le seuil est tout juste atteint à 2 nœuds.



B

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

## Septoriose

### Biologie et reconnaissance de la maladie

La septoriose est la principale maladie du blé dans la moitié nord de la région. Elle s'exprime chaque année avec une intensité variable. Les printemps humides avec des pluies fréquentes, qui favorisent la contamination des étages foliaires supérieurs par effet « splash » à partir des feuilles basses contaminées, sont les plus favorables à la septoriose. Les longues périodes sèches sont au contraire défavorables à sa progression.



Les symptômes se présentent sous forme de taches brunes, de formes ovales ou rectangulaires, éparses, souvent bordées d'un halo jaune. Les taches se rejoignent pour former de grandes plages irrégulières. Elles sont visibles sur les deux faces des feuilles. Le champignon fructifie sous forme de pycnides, points noirs dans les taches nécrosées, qui sont caractéristiques de la maladie.

Les différences de **sensibilité variétale** sont importantes, plusieurs variétés sensibles sont cultivées dans la

### Echelle de résistance à la septoriose 2024

Références Résistants		Nouveautés et variétés récentes									
		SHREK	SPIROU	THERMIDOR							
IZALCO CS	LG ABSALON (KWS SPHERE)	JUNIOR	FABULOR	GODZILLA	RGT INDEXO						
SU HYREAL	SU HYBISCUS	GRAVELINE	KWS ERRUPTIUM	OLAF	RGW WINDO						
<b>Assez résistants</b>	<b>(RGW LETSGO)</b> (KWS AGRUM)	SU PULSION	JERIKO	KWS ASTRUM							
PRESTANCE	LG ABILENE	HEMINGWAY	RGT NOBELLO	SU HYLORD							
SHAUN	BALZAC	PONDOR	KEARNU								
<b>Moyennement sensibles</b>		KARABOL	RGT FARMEO	SU HORIZON							
RGT CESARIO	SU HYCARDI	ACADEMY	KINGKONG	LID MACUMBA	SU SAUVIGNON						
(SU ECUSSON)	LG AUDACE	RGT LUXEO	(SY REVOLUTION)	SY TRANSITION							
(RGW TWEETEO)	SU ADDICTION	KAROQUE	LG AERO	LG ABRAZO	RGW LOOKEO						
(MORTIMER)	RGT PACTEO (KWS PARFUM)	INTENSITY	KWS ETOILE								
<b>Assez sensibles</b>		KWS REGATE									
		SU CANOLON									
		(WINNER)									
<b>Très sensibles</b>		COMPILICE	RGT PROPULSO								
		CELEBRITY	LG AIKIDO	REALITY							
	SY ADMIRATION	(LG SKYSCRAPER)									
		KWS ULTIM									

(\*) à confirmer

Source : essais du réseau post-inscription 2024 (ARVALIS et partenaires)

**En gras** quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)

**Stade de prise en compte du risque** : le risque septoriose est à prendre en compte à partir du stade 2 nœuds

### Seuil indicatif de risque

Au stade 2 nœuds observer la F2 du moment (= F4 définitive) et à dernière feuille pointante observer la F3 du moment (= F4 définitive)

- ❖ **Variétés sensibles** : plus de 20% présentent des symptômes
- ❖ **Autres variétés** : plus de 50% présentent des symptômes

### Observations

La septoriose a été recherchée sur 26 parcelles cette semaine.

Elle est signalée :

- ❖ Sur 6 parcelles n'ayant pas encore atteint le stade 2 nœuds
- ❖ Sur 5 parcelles au stade 2 nœuds avec 5 à 40% des F3 touchées dont 2 parcelles avec 10% des F2 touchées, sur des variétés tolérantes
- ❖ Sur 7 parcelles au stade 3 nœuds / dernière feuille pointante avec 10 à 70% des F3 touchées dont 4 parcelles avec 10 à 50% des F2 touchées, sur des variétés sensibles, toutes dans la Drôme
- ❖ Pas de signalement sur F1

Le modèle Septo-LIS indique ci-dessous des niveaux de risque indicatifs pour une variété tolérante (LG Absalon) et une variété sensible (KWS Ultim) pour 3 dates de semis (10/10, 25/10 et 10/11) pour 7 stations météo de la région.

Il s'agit d'une évaluation du risque sur la base de données climatiques, de la sensibilité variétale et de la date de semis, qui ne peut remplacer une observation de terrain.

		Simulation : 08/04/2025			Variete : LG ABSALON, semée le :			Variete : KWS ULTIM, semée le :			
		Station :	10/10/2024	25/10/2024	10/11/2024	10/10/2024	25/10/2024	10/11/2024	10/10/2024	25/10/2024	10/11/2024
ARVALIS	Departement : 01	CEYZERIAT	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	Departement : 01	MISERIEUX	--	--	--	++	++	--	--	--	--
	Departement : 26	MONTELIMAR	--	--	--	++	++	++	--	--	--
	Departement : 26	ETOILE	--	--	--	++	++	++	--	--	--
	Departement : 38	BEAUREPAIRE	--	--	--	++	++	--	--	--	--
	Departement : 42	ST ETIENNE-ANDREZIEUX-BOUTHEON	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	Departement : 69	LYON-ST-EXUPERY-COLOMBIER-SAUGNIEU	--	--	--	++	++	--	--	--	--

Risque Fort +++ | Risque Modéré ++ | Risque Faible --

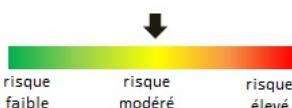
Le risque devient modéré pour les variétés sensibles pour les semis d'octobre et reste faible pour les semis tardifs, sauf dans la Drôme où les stades sont plus avancés et les pluies ont été plus importantes que sur la moitié nord de la région. Les secteurs plus tardifs comme la Bresse ou la Loire restent en risque faible du fait de la moindre avancée des stades.

Le risque reste faible pour les variétés tolérantes comme LG Absalon.

## Analyse de risque

Cette semaine 5 parcelles situées dans la Drôme avec des variétés sensibles dépassent le seuil de risque. Le sud de la région est généralement peu touché par la septoriose, mais a reçu cette année des pluies plus régulières et conséquentes que le reste de la région sur le début de printemps, et les variétés sensibles à la septoriose y sont largement cultivées.

Le risque est modéré sur variétés sensibles, en particulier dans la Drôme et sur les semis les plus précoces.



Le risque reste faible sur variétés tolérantes (note  $\geq 6.5$ ), sur les semis tardifs de variétés sensibles ainsi que sur les parcelles peu avancées n'ayant pas encore atteint 2 nœuds.





Attention au risque de résistances : consulter la note commune INRAE/Arvalis/Anses : [note-commune 2025 vfinale 28-01 \(1\).pdf](#)



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

## Rouille Brune

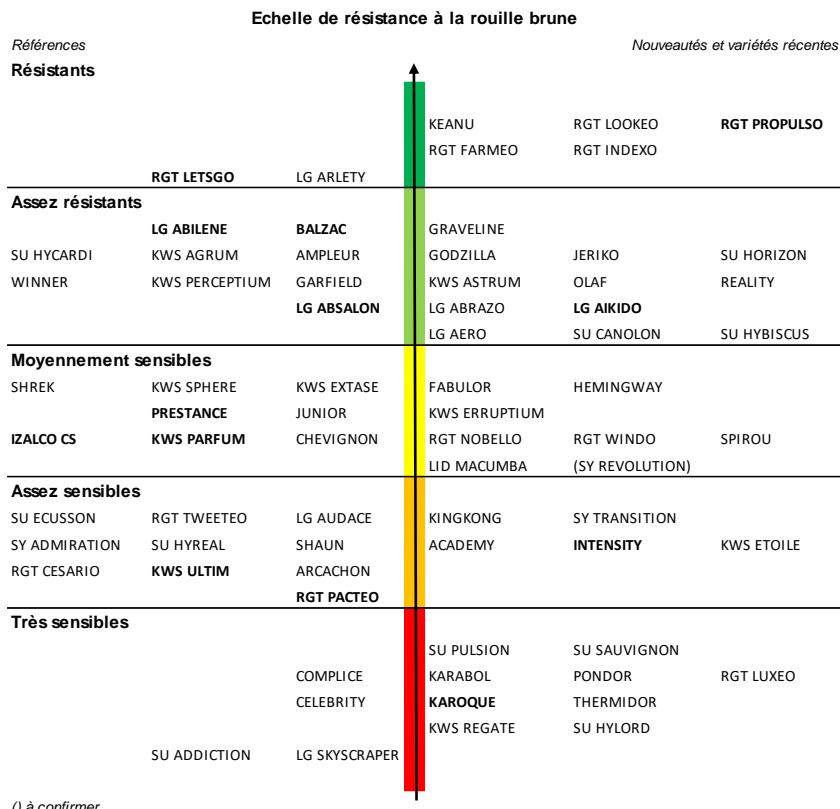
### **Biologie et reconnaissance de la maladie**

La rouille brune se manifeste par des pustules jaune/orangé/brunes disposées aléatoirement, plutôt sur la face supérieure des feuilles et réparties dans la parcelle, qui apparaissent en général entre dernière feuille pointante et l'épiaison. Elle peut occasionner une nuisibilité très importante, particulièrement en cas d'apparition précoce. Il s'agit de la principale maladie dans le sud de la région, où elle s'exprime chaque année à des degrés variés. Sa présence dans le nord de la région n'est pas systématique et est plus marquée après des hivers et début de printemps très doux.



Le développement de la rouille brune peut être explosif en cas de températures moyennes élevées (supérieures à 15-20°C)

## Echelle de résistance variétale



**En gras** quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)

**Stade de prise en compte du risque** : à partir du stade 2 nœuds

**Seuil indicatif de risque** : dès l'apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures (ou dès le début de la phase exponentielle de développement de la maladie)

### Observations

23 parcelles ont été observées et 3 signalent des pustules de rouille brune sur 10 à 20% des F3

### Analyse de risque

Premiers signalements de pustules de rouille brune dans la Drôme. Les températures ne sont pas suffisamment élevées pour un développement explosif de la maladie mais une surveillance rapprochée est nécessaire vue sa nuisibilité potentielle.



Autres observations : des taches physiologiques sont signalées sur 1 parcelle sans incidence ainsi que quelques traces de maladie du pied (piétin verste, rhizoctone) et quelques symptômes de JNO.

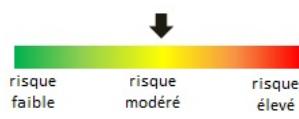
## ➤ BLE DUR

Six parcelles de blé dur situées dans la Drôme ont été observées cette semaine.

L'oïdium, la rouille jaune et la rouille brune ne sont pas signalés.

La septoriose est signalée sur deux parcelles sur 50% des F3 et sur une parcelle sur 25% des F2 (variété sensible RGT Insiemur).

Habituellement peu impactante sur blé dur dans la région, la septoriose mérite d'être surveillée car les pluies annoncées pourraient la favoriser. Les souches de septoriose étant différentes entre blé tendre et blé dur, il n'y a pas de lien entre les infestations des parcelles de blé tendre et celles de blé dur. La majorité des variétés cultivées dans la région (Anvergur, RGT Belalur, Rocaillou) sont peu sensibles à la septoriose.



La rouille brune, qui est généralement la principale maladie du blé dur dans la région, n'est pas signalée pour le moment.



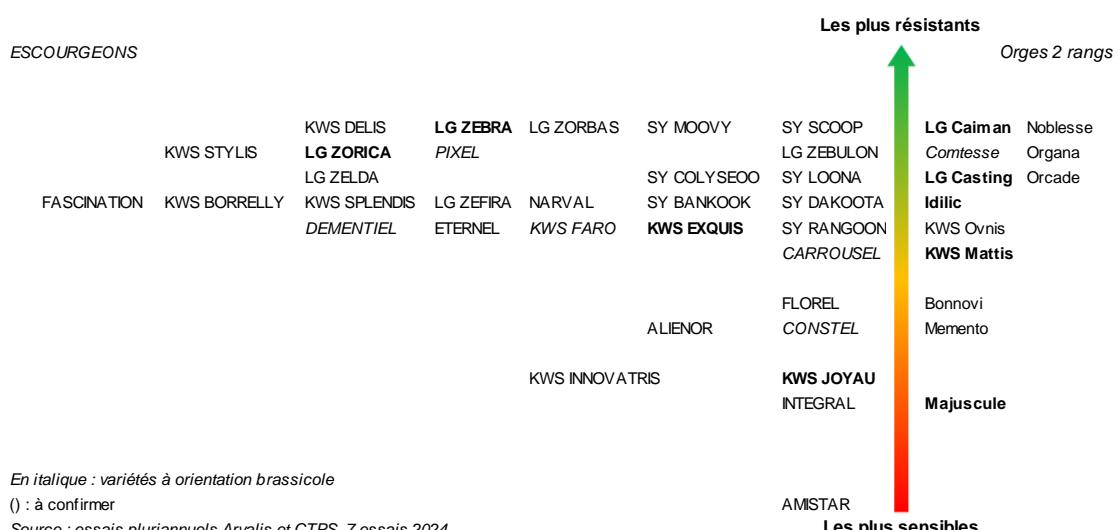
## ➤ ORGE

### OÏDIUM

#### Biologie et reconnaissance de la maladie

Mêmes symptômes et facteurs de risque que sur blé tendre.

Echelle de sensibilité variétale :



*En gras quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)*

**Stade de prise en compte du risque** : à partir du stade épi 1 cm pour les attaques massives, sinon à partir de 1-2 nœud.

### Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** (note  $\leq 5$ ) : plus de 20% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes
- ❖ **Autres variétés** (note  $> 5$ ) : plus de 50% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes

### Observations

13 parcelles ont été observées et l'oïdium est signalé sur 4 parcelles sur 10 à 60% des F3 et sur 2 parcelles sur 10 à 30% des F2. Il s'agit de variétés peu sensibles. Les variétés sensibles représentent des surfaces limitées dans la région. Le risque est faible.



## RHYNCHOSPORIOSE

### Biologie et reconnaissance de la maladie

La rhynchosporiose provoque des plages décolorées d'abord verdâtres sur les feuilles, qui blanchissent progressivement au centre. Le centre des taches s'éclaircit en se desséchant, avec un liseré brun foncé. Les symptômes sont homogènes dans la parcelle et progressent du bas de la plante vers les étages foliaires supérieurs lors des épisodes pluvieux.



Les conditions humides, pluies régulières et les températures fraîches sont favorables à son expression, l'élévation des températures en milieu/fin de montaison ralentit souvent son développement au profit de l'helminthosporiose. Elle est fréquemment présente dans le nord de la région mais peu présente dans la moitié sud de Rhône-Alpes.

Des différences de sensibilité variétale importante existent, avec plusieurs variétés sensibles largement cultivées dans la région :

ETERNEL	KWS BORRELLY	<b>KWS JOUAY</b>	KWS SPLENDIS	(NARVAL)	(LG ZORBAS)	SY LOONA	SY MOOVY	Comtesse (Organa)
DEMENTIEL	(FLOREL)	INTEGRAL		KWS DELIS	(SY COLYSEOO)	SY BANKOOK	SY SCOOP	KWS Ovnis
					(KWS INNOVATRIS)	SY DAKOTA	SY RANGOON	<b>Noblesse</b> (Bonnovil)
				CARROUSEL	CONSTEL	(LG ZEFIRA)	<b>KWS EXQUIS</b>	Majuscule
				FASCINATION	KWS FARO	LG ZEBULON		LG Casting (KWS Mattis)
					(ALIENOR)	(KWS STYLIS)		
					LG ZEBRA	PIXEL	LG ZORICA	LG Caiman
						LG ZELDA		

() : à confirmer

En **italique** : variétés à orientation brassicole

Source : Essais pluriannuels Arvalis et CTPS, 7 essais 2023

Les plus sensibles

En **gras** quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)

## Stade de prise en compte du risque : à partir du stade 1 nœud

### Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** : plus de 10% des feuilles atteintes (cumuler F1, F2 et F3 du moment) et plus de 5 jours de pluie (> 1 mm) depuis le stade 1 nœud
- ❖ **Variétés moyennement et peu sensibles** (note >4) : plus de 10% des feuilles atteintes (cumuler F1, F2 et F3 du moment) et plus de 7 jours de pluie (> 1 mm) depuis le stade 1 nœud
- ❖ Si présence des 2 maladies, compter ensemble les feuilles atteintes par l'helminthosporiose et par la rhynchosporiose pour déterminer l'atteinte du seuil de risque

### Observations

14 parcelles ont été observées et la rhynchosporiose est signalée sur 6 parcelles sur 10 à 40% des F3, et sur 2 parcelles sur 20% des F2 (2 mélanges, 2 parcelles de variété sensible LG Zebra et 2 variétés tolérantes).

### Analyse de risque

Le cumul de jours de pluie nécessaire à l'atteinte du seuil de risque n'est pas réuni sur les parcelles présentant des symptômes.

Cependant les pluies annoncées seront favorables au développement de la rhynchosporiose et les températures moyennes actuelles tempérées lui conviennent. Les variétés sensibles seront à surveiller la semaine prochaine.



## HELMINTHOSPORIOSE

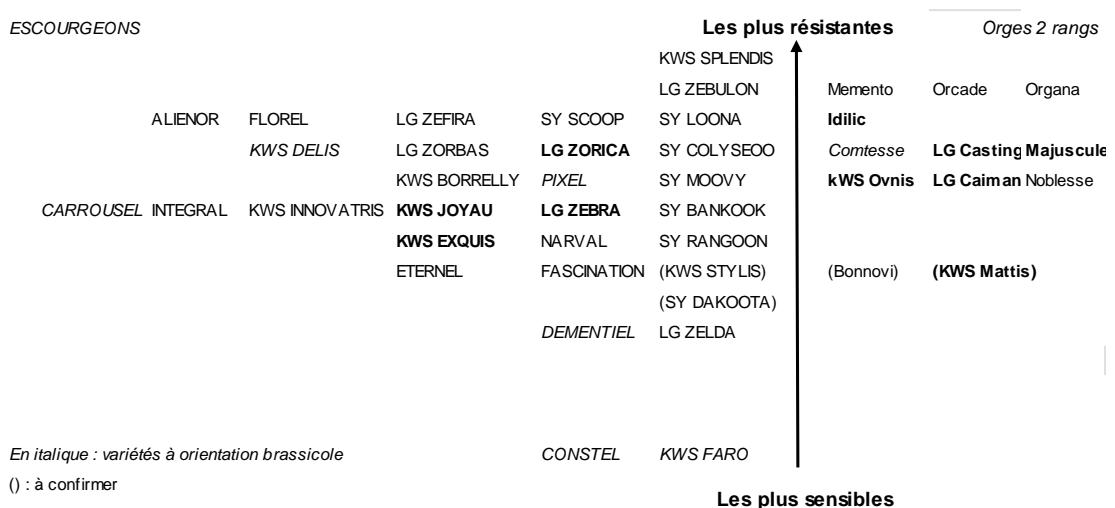
### ROUILLE NAIN

#### Biologie et reconnaissance de la maladie

Les symptômes de cette maladie sont identiques à ceux de la rouille brune sur blé : pustules brunes dispersées sur les feuilles, débutant par le bas de la plante et réparties dans la parcelle. Il s'agit cependant d'une maladie plus précoce qui se développe par des températures plus fraîches que la rouille brune, et sa nuisibilité est également un peu moindre.



### Echelle de tolérance variétale à la rouille naine :



*En gras quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)*

### Stade de prise en compte du risque : à partir du stade 1 nœud

#### Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** (note ≤4) : plus de 10% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes
- ❖ **Autres variétés** (note >4) : plus de 50% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes

#### Observations et analyse de risque

La rouille naine est signalée sur une parcelle de la Drôme sur une variété pourtant peu sensible. Quelques signalements également hors réseau dans le nord de la région.

Les variétés sensibles ne sont quasiment pas cultivées dans la région.

Le risque est faible.



Aucun signalement de virose cette semaine.



Attention au risque de résistances : consulter la note commune INRAE/Arvalis/Anses : [note-commune 2025 vfinale 28-01 \(1\).pdf](#)

La **rouille naine** n'est pas signalée dans le réseau cette semaine.

Aucun signalement de virose cette semaine.

La sensibilité des différentes variétés aux maladies peut être vérifiée ici : [Les Fiches Variétés - ARVALIS-infos.fr](#)

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<https://ecophytopic.fr/>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négocios agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité*

